grand perigueux.fr

Conseils communautaires

Tout au long de l'année, par leurs votes, les conseillers communautaires du Grand Périgueux prennent des décisions pour améliorer la vie au quotidien des usagers. Ainsi, les projets votés deviennent des délibérations.

Les délibérations sont votées par les assemblées d'élus : la plupart d'entre elles sont votées par le Conseil communautaire et une petite partie par le Bureau communautaire.

Voici les étapes de transformation d'un projet en délibération.

Contact

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
SERVICE
Philippe DALL'AGATA
Directeur Administration et Démocratie

Courriel
05 53 35 86 00

Vous cherchez une délibération ou un acte en particulier? Cliquez ici

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT